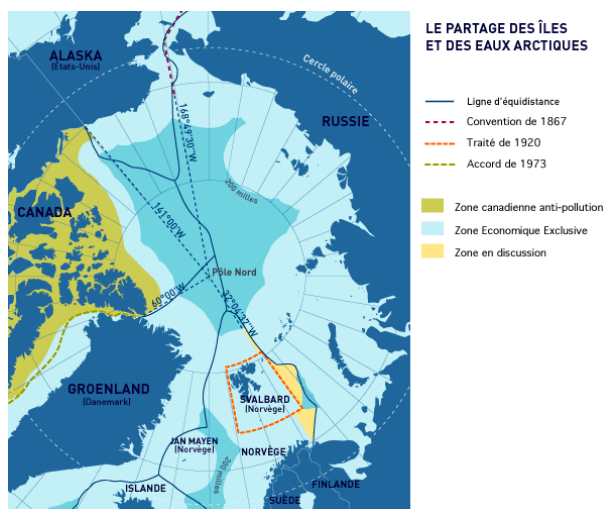


DEUX MILLIONS D'HABITANTS AUTOUR DE LA BANQUISE

Non, les terres arctiques ne sont pas désertes ! Les hommes, tout comme les plantes ou les animaux, n'ont pas reculé devant la rudesse du climat. Aujourd'hui, près de deux millions de personnes vivent en permanence au-delà du cercle polaire, où la présence humaine remonte à la préhistoire.

DES ÉTATS SOUVERAINS EN TERRES POLAIRES

Six nations bordent les eaux arctiques : Canada, États-Unis, Russie, Islande, Norvège et Danemark (par le Groenland). Deux territoires ont un statut particulier : le Svalbard – administré par la Norvège – et le Nunavut, territoire autonome des Inuits canadiens. Finlande et Suède, situées à l'intérieur du cercle polaire n'atteignent pourtant pas l'isotherme des 10°C.



UN OCÉAN GLACÉ FORT CONVOITÉ

Poissons, crustacés, mais aussi pétrole ou minerais côtiers, les richesses de l'océan Arctique restent encore mal connues et leur exploitation difficile, à cause du climat. Elles sont pourtant un enjeu important pour les pays riverains.

LE PARTAGE DE L'OCÉAN ARCTIQUE

" Parts de tarte " prolongeant les frontières jusqu'au pôle, ligne d'équidistance des côtes, Zone Économique Exclusive jusqu'à 200 milles nautiques, Zone Canadienne Antipollution, frontière stratégique entre les États-Unis et la Russie dans le détroit de Béring : des solutions variées ont été trouvées pour régler au mieux les litiges entre les nations riveraines ; mais certaines limites territoriales maritimes sont encore très discutées. En effet, la Russie, le Danemark, le Canada, tentent de prouver que leur plateau continental s'étend au-delà des 200 mille de ZEE, pour revendiquer une extension de leur ZEE jusqu'à 350 mille nautique au-delà de leurs côtes, comme le prévoit le droit international de la mer.